

POINT A LA

DATE DU :

30 mars 2020

16H00



Cette nouvelle audioconférence s'est déroulée selon un format proposé par le Directeur, sachant qu'il ne s'agit pas d'une initiative de sa part mais d'une volonté du Directeur Général.

Ainsi étaient conviés Madame Agnès Lemoine (assistante de prévention), Madame BIZOUARNE (médecin de prévention MP), Monsieur BOCQUILLON (inspecteur santé et sécurité au travail), Monsieur Bruno METAY (secrétaire-animateur CHSCT pour la DDFIP 37 et la DDFIP 41), les élus en CT/CHSCT des organisations syndicales et leurs représentants.

Situation des effectifs au 27 mars 2020 :

- 144 agents présents sur 759, soit près de 19 %.
 - Sur les 615 agents restés chez eux :
- 54 en télétravail,
 - 82 pour raison médicale ou bien présentant des fragilités,
 - 479 en « confinement » ASA-CA030.

Le directeur s'est félicité de la baisse du nombre d'agents présents sur leur poste de travail, soit 19% contre 21% environ en début de semaine dernière, l'attribuant au déploiement du télétravail.

Nous saluons nos collègues de la CID chargés de la configuration des 33 ordinateurs portables en provenance de l'ENFIP, pour tous les efforts fournis pour qu'un maximum d'agents travaillent en sécurité...

Situation du Centre des Finances Publiques de Loches

Lors de la précédente audioconférence, le 27 mars, les cas de deux agents présentant des symptômes potentiellement liés au coronavirus avaient été évoqués. La fermeture du centre pour la journée avait été actée après information et préconisations du MP.

A ce jour, la contamination par le coronavirus n'est pas avérée. Cependant, à la demande du MP, le centre restera fermé à minima jusqu'au mercredi 1er avril inclus.

Un nouvel examen de la situation par le MP, en lien avec l'évolution de la santé des agents concernés sera effectué d'ici mercredi pour décider de la prolongation de la fermeture du site ou bien de la mise « en quatorzaine » des agents considérés à risque.

En attendant, une affiche à l'attention des usagers a été apposée sur la porte d'entrée, les invitant à se rendre à la trésorerie de Ligueil (à 18km), censée assurer l'intérim...

Point d'éclaircissement suite à la demande des O.S concernant la procédure de nettoyage effectuée à Loches en début de semaine dernière (cf. compte rendu du 27 mars 2020).

L'entreprise de nettoyage ELIOR a envoyé ce matin un courriel à Mme MERCIER, Responsable du service Budget Logistique de la DDFIP. Un nettoyage/désinfection a été pratiqué, mercredi 25 mars de 14h à 17h par une personne, sur toutes les surfaces « surexposées » : interrupteur, rampes d'escalier, poignées de portes...Les sanitaires ainsi que les sols. Les produits employés ont été conseillés par le MP afin de répondre aux normes Européennes en vigueur dans ce type de situation : (ANIOS EN 14476).

Question des O.S : Pourquoi le cas du site de Loches a-t-il nécessité une fermeture en deux temps ?

Pour rappel, lors du premier cas de covid 19 confirmé, le Centre des Finances Publiques de Loches a été fermé les 24 et 25 mars, soit pour une durée d'environ 36 heures. Le site a été « nettoyé et désinfecté » par la ~~une~~ société prestataire dont on apprend aujourd'hui qu'un seul employé aura réalisé la prestation en 3 heures de temps.

Aujourd'hui, pour deux agents possiblement contaminés, la fermeture s'étale du vendredi 27 mars au mercredi 1er avril inclus. Aucun nettoyage ou désinfection complémentaire ne sera effectué.

Pour le médecin de prévention, qui agit notamment en concertation avec ses confrères de la région, l'apparition de deux nouveaux cas de suspicion justifie une mesure de précaution accrue.

Pour la Direction il s'agit bien « de super précautions ». La différence de traitement des deux situations tient d'une part à la nature des fonctions exercées par les agents concernés... et d'autre part aux effets psychologiques que peut induire ce deuxième signalement , sur la santé des collègues de Loches.

La notion d'« aspect psychologique », de la part de la Direction, est assez extraordinaire quand on considère tout ce que les agents ont subi depuis plus d'un an !

Serait-ce du cynisme ? Ou bien ce miraculeux « changement de paradigme » social devenu nécessaire, dû au covid 19, dont on parle ici ou là.

Points divers

- Un soutien psychologique va être mis en place par la Direction, avec diffusion via Ulysse 37 et les chefs de service, des coordonnées téléphoniques des interlocuteurs dédiés, au plan national (cellule de soutien) et local notamment Agnès Lemoine, l'assistante de prévention.

Monsieur BOCQUILLON a rappelé qu'il se tenait également à disposition en cas de problème - autre que médical évidemment-.

- Suite à la demande des O.S, une adaptation des consignes de sécurité en cas d'incendie sera effectuée auprès des chefs de service et des gestionnaires de site

Sur ce point–M.BOCQUILLON a émis la proposition d'établir un recensement des agents pouvant se trouver seuls sur leur lieu de travail (par exemple avec un système d'appels téléphoniques d'alerte).

Et le Directeur de lui répondre qu'aucun agent ne peut se trouver seul dans son service dès lors que le chef de service est tenu d'être présent...

Le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) fera l'objet d'une communication demain, en principe, nous sommes un des derniers département à en avoir la communication !

La prochaine audioconférence aura lieu le mercredi 1er avril, à 16 heures.



N'oubliez-pas ;

***Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux
Et nous contacter autant que de besoin.***

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr

Marie AUDEBERT: marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

FO :

Gilles LAVERGNE par le site local fo-dgfip-sd.fr/037/

À partir de "nous contacter"